

DESCRIPTION

- Assurer aux artistes, auteur(-trice)s et compositeur(-trice)s que leurs créations sont diffusées en tout respect de leurs droits et qu'ils touchent les revenus d'exploitation qui en découlent.
- Aider les artistes, auteur(-trice)s et compositeur(-trice)s à diffuser leurs œuvres tout en leur permettant de faire reconnaître légalement leur propriété intellectuelle.
- Lien entre ses client(e)s et les sociétés de gestion.
- Travail dans différents secteurs de la culture tels que l'édition musicale, l'édition de livres, la production audiovisuelle ou les arts visuels.



RÉMUNÉRATION

Les travailleur(euse)s indépendant(e)s perçoivent un pourcentage des redevances des artistes.

Les travailleur(euse)s salariés en entreprise ont un salaire fixe.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

- Représenter des artistes, des auteur(-trice)s et des compositeur(-trice)s auprès de sociétés de gestion d'œuvres artistiques.
- Faire des déclarations légales et administratives aux sociétés de gestion.
- S'assurer que la version originale de l'œuvre est respectée lorsqu'elle est traduite ou adaptée.
- Contribuer à la diffusion des œuvres artistiques dans diverses productions culturelles (ex : placement de chansons dans une série audiovisuelle ou une publicité).
- Rédiger des contrats d'enregistrement, d'impression, de diffusion et d'adaptation des œuvres.
- S'assurer que les répertoires d'œuvres des artistes, des auteur(-trice)s et de compositeur(-trice)s sont bien présents au sein des sociétés de gestion.

FORMATIONS INITIALES

- Communication – marketing (baccalauréat) :
 - Université de Sherbrooke;
 - Université du Québec à Montréal (UQAM).
- Droit (baccalauréat) :
 - Université de Montréal;
 - Université de Sherbrooke;
 - Université du Québec à Montréal (UQAM);
 - Université Laval;
 - Université McGill.

FORMATIONS CONTINUES

- Association des professionnels de l'édition musicale (APEM);
- Association nationale des éditeurs de livres;
- Regroupement de pairs des arts indépendants (REPAIRE);
- Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV).

COMPÉTENCES

- Capacité à vulgariser l'information
- Négociation
- Capacité d'adaptation
- Communication à l'oral et à l'écrit
- Rigueur

QUALITÉS

- Curiosité
- Facilité à entrer en relation avec les gens
- Ouverture envers les arts
- Transparence professionnelle

COMPÉTENCES DU FUTUR

- Capacité à travailler avec de nouvelles technologies.
- Capacité d'innovation et sens artistique devant les nouvelles tendances de son secteur.
- Priorisation des tâches en fonction des changements des pratiques et des contextes de travail.

**Découvrez
le métier de
gestionnaire
de droits**

